

MAIRIE d'AZERAILLES
54122

N° 97



Azerailles **HORIZON 2020**

BULLETIN D'INFORMATION

Editorial : Meilleurs Vœux...

A l'aube de cette nouvelle année, au nom des Adjointes et des Conseillers Municipaux, je vous présente mes Vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Je vous souhaite de rester en bonne santé et j'ai une pensée particulière pour ceux d'entre vous qui luttent contre la maladie ; je vous souhaite également d'être entourés de parents et amis attentifs.

Dans un monde qui a changé, où tout devient toujours plus grand, nouveaux Cantons, nouvelles Régions, nouvelles Intercommunalités... espérons que nos dirigeants auront la sagesse de préserver nos communes, ces « petites Républiques » comme aime à le dire Gérard Larcher, Président du Sénat, qui assurent, auprès de chacun, ce « service local universel de proximité », indispensable au « bien vivre ensemble ».

La mairie de votre village est votre Maison, vous y serez toujours écoutés.

Belle année à vous toutes et tous.

Le Maire,
Rose-Marie FALQUE

« La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre » Albert Einstein



Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2017	2
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017	4
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 08 DECEMBRE 2017	7
ETAT CIVIL	9
INFORMATIONS MUNICIPALES	10
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE	12

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

Présents :

FALQUE Rose-Marie, KREMER Yann, LEGROS Olivier, SESMAT Bernard, FRANTZ Pascal , GYSS Gaston, HOFFNER Yannick, KRYZS Alain, MAGNIER Rose-Marie, MARCHAL-HERBER Marie-Christine, MELLE Thomas, VANESON Stéphanie.

Absents excusés : MARCHAL Martine qui donne procuration à Mme FALQUE Rose-Marie.

Secrétaire : MARCHAL-HERBER Marie-Christine

Devis pour création d'un branchement d'eau

Pour la réalisation d'un branchement d'eau potable pour une nouvelle construction Rue du Breuil, le Conseil Municipal, accepte l'offre de l'entreprise VALANTIN pour un montant de 1 880,00 € HT soit 2 256.00 € TTC.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées daté du 28/08/2017.

Le rapport peut être consulté en mairie.

Nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2016 créant à compter du 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) issue de la fusion de la Communauté de Communes du Lunévillois et de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal, avec adjonction des communes de Fraimbois, Franconville, Haudonville, Lamath, Magnières, Moyen, Vallois, Vathiménil et Xermaménil issues de la Communauté de Communes de la Mortagne et de Rehainviller issue de la Communauté de Communes du Val de Meurthe.

Considérant les dispositions de l'article L 5211-41-3 relatives aux conditions d'exercice des compétences optionnelles et facultatives sur l'ensemble du nouveau périmètre ;

Considérant les conditions requises par l'article L 5214-23-1 du C.G.C.T pour que la CCTBL reste éligible à la bonification de la D.G.F. au 1^{er} janvier 2018 .

Suite à la délibération du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017 approuvant les statuts de la CCTLB, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces statuts

Effectivement, cette modification statutaire est subordonnée à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement. Le conseil municipal de chaque commune membre dispose donc d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur les modifications statutaires envisagées. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les statuts de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat tels qu'ils sont annexés à la présente délibération et dont ils font partie intégrante

Achat de mobilier pour la cantine scolaire

Compte tenu de l'accroissement des enfants fréquentant la cantine depuis la mise en place de nouvelle carte scolaire, il est nécessaire d'acheter du mobilier pour la cantine.

Devis du 4 septembre 2017 :

- 1 table maternelle octogonale pour un montant de 214.02 € HT
- 8 tables rectangulaires pour un montant de 1 500,32 € HT
- 48 chaises rétro 1 972,32 € HT
- 8 chaises Cendrine pour un montant de 369,44 € HT

Devis du 13 octobre 2017 : Pour la pose de 2 bandeaux et de 26 patères supplémentaires et le remplacement de 20 lames de parquet pour 1 110,48 € HT.

Le conseil accepte l'offre de l'entreprise MENUILOR pour l'achat de ce mobilier de cantine pour un montant total de 5 166,58 € HT soit 6 199,90 € TTC.

Recensement 2018 – Nomination d'un coordonnateur et de 2 agents recenseurs

Le conseil autorise Madame le Maire à nommer par arrêté le coordonnateur communal ainsi que les deux agents recenseurs pour le recensement de la population d'Azerailles qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018

Convention SDIS – Prêt de matériel

La récente réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) transfère aux communes le dispositif de contrôle des Points d'Eau Incendie (PEI) et leur maintenance.

A cet effet, le SDIS 54 propose de mettre à disposition de la commune d'Azerailles, un ensemble de matériel permettant de contrôler les bouches et poteaux incendie.

Le Conseil Municipal, accepte cette convention de mise à disposition de matériel avec le SDIS 54

Convention SIVOM – Augmentation des montants pour mise à disposition de locaux

La réorganisation du regroupement scolaire a provoqué une forte augmentation des effectifs à l'école et au service périscolaire dans notre commune.

Madame le Maire, par courrier du 20 juillet dernier, a attiré l'attention des élus sur les conséquences de ces augmentations d'effectif sur la mise à disposition des locaux utilisés par le SIVOM.

Il a été demandé au Président s'il était possible de prévoir une adaptation de la redevance annuelle d'occupation, qui est actuellement de 1 500 € et proposé de passer celle-ci à 2 000 € annuels.

Par délibération du 19 septembre 2017, le conseil syndical ayant accepté la modification du montant, le conseil, accepte la modification de la convention notamment son montant de 2 000 €.

Transfert de contrat BOIS DE GLONVILLE

Le conseil accepte le transfert du contrat de Mr Stéphane MARCHAL à Mr Sylvain MARCHAL (coupes 2016-2017) parcelles M et N.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

Présents :

FALQUE Rose-Marie, LEGROS Olivier, SESMAT Bernard, MARCHAL Martine, FRANTZ Pascal, GYSS Gaston, HOFFNER Yannick, KRYZS Alain, MAGNIER Rose-Marie, MELLE Thomas, VANESON Stéphanie.

Absents excusés : KREMER Yann qui donne procuration à Mme FALQUE Rose-Marie.

Absent : MARCHAL-HERBER Marie-Christine

Secrétaire : VANESON Stéphanie

Décision modificative du budget général pour alimenter le budget caisse des écoles

En raison de la scolarisation des élèves des écoles de Gélacourt, Reherrey et Hablainville à l'école d'Azerailles depuis la rentrée de septembre 2017, il est nécessaire d'augmenter le budget de la Caisse des Ecoles.

Le Conseil Municipal, décide donc le transfert de 6500 € du chapitre dépenses imprévues vers la Caisse des écoles.

Coupes de bois 2018

Le Conseil Municipal, accepte le programme de marquage présenté par l'ONF pour les coupes de l'hiver 2018-2019 concernant les parcelles : 2, 6, 7 ; N, P, Q, R

Adhésion de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat au syndicat de l'EPTB

Le Conseil Municipal, décide d'approuver l'adhésion de la CCTLB au Syndicat mixte Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Meurthe-Madon.

L'adhésion de la CCTLB à l'EPTB Meurthe-Madon vaut transfert des compétences prévues à l'article 5.1 des statuts du syndicat mixte (annexés à la présente délibération).

Convention de reversion du fonds d'amorçage periscolaire entre le SIVOM des Vallées du Cristal et la commune d'Azerailles

Le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention proposée par le SIVOM des Vallées du Cristal afin que le « fonds d'amorçage » de 50 € par enfant et par année scolaire perçu par la commune dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,
Cette convention est applicable au titre des années 2016 (solde) et 2017 (de janvier à juin) jusqu'à la suppression des NAP, soit le 7 juillet 2017.

Convention avec le centre de gestion pour mise à disposition de personnel

Madame le Maire expose à l'assemblée que le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle a créé un service intérim auquel il peut faire appel pour pallier les absences de courte durée du personnel moyennant une participation fixée chaque année par le Conseil d'Administration de cet établissement.

Elle sollicite l'autorisation de faire appel à ce service en cas de besoin et de signer la convention correspondant le moment venu.

Le conseil, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à faire appel, autant que de besoin, au service de remplacement mis en place par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle et l'autorise à signer la convention correspondante le moment venu. La dépense afférente à ces remplacements sera inscrite au budget communal.

Devis branchements d'eau et voirie

Deux devis ont été établis pour le raccordement en eau potable de la maison en construction, située 12 rue du Général Leclerc, soit :

- Devis Société VALANTIN du 11 octobre 2017 de 2125 € HT
- Devis Est Canalisation Environnement du 25 octobre 2017 de 1384.50 € HT

Le conseil, décide d'accepter le devis EST CANALISATION ENVIRONNEMENT pour 1384.50 € HT soit 1661.40 € TTC.

Devis pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année

Afin de remplacer les motifs surannés, Madame le Maire propose de passer un contrat de location comprenant la pose et la dépose de décorations chaque année différente, ainsi que la pose et la dépose du motif de l'église et des guirlandes dans les arbres situés Place du Général Hellé et Place Richez Close.

Le Conseil Municipal, accepte les devis de la SARL ALIZON de Badonviller, comme suit :

- Pour la pose et la dépose des décorations de Noël dans le village : 75 € HT par motif soit 2700 € HT pour 36 motifs
- Pour la pose et la dépose du motif de l'église et des guirlandes dans les arbres Place du Général Hellé et place Richez Close : 840 € HT

Travaux d'entretien réseaux eau, assainissement et travaux de voirie

Deux devis ont été établis pour divers travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que des travaux de voirie dans divers lieux de la commune :

- Devis de la Société PRESTINI pour 5799 € HT
- Devis de la Société VALANTIN pour 5725 € HT

Le conseil, accepte le devis du 11 octobre 2017, de la Société VALANTIN pour la somme de 5725 € HT soit 6870 € TTC.

Devis pour remplacement de luminaire

Le conseil, accepte le devis du 30 octobre 2017 de EIFFAGE ENERGIE pour 605.00 € HT soit 726.00 € TTC. pour le remplacement d'un luminaire, Résidence Leduc.

Devis de réparation suite aux effractions dans les bâtiments communaux le 28/02/2017

Les dégâts sur les bâtiments communaux survenus lors de l'effraction dans la nuit du 20 au 21 février 2017, ayant été remboursés par GROUPAMA, il convient de procéder aux réparations.

Le Conseil Municipal, accepte donc partie du devis n° DF17009 du 6 mars 2017 de Jean-Luc Mellé, pour les montants suivants :

- Réparation de la porte extérieure du Centre Technique pour 308.40 € HT
- Remplacement de la porte d'entrée du Foyer pour 1486.88 € HT
- Remplacement d'une battue pour une fenêtre de la cuisine pour 262.23 € HT
- Réparation de la porte d'entrée de la Mairie pour 474.08 € HT

Soit un total de 2531.59 € HT – 3037.90 € TTC

Présents :

FALQUE Rose-Marie, KREMER Yann, LEGROS Olivier, SESMAT Bernard, MARCHAL Martine, FRANTZ Pascal, GYSS Gaston, HOFFNER Yannick, KRYZS Alain, MAGNIER Rose-Marie, MARCHAL-HERBER Marie-Christine, MELLE Thomas, VANESON Stéphanie.

Secrétaire : GYSS Gaston

Avenir du SIVOM des Vallées du Cristal

Madame le Maire rappelle la création au 1^{er} janvier 2017 du SIVOM DES VALLEES DU CRISTAL qui a repris les compétences de l'ex Communauté de Communes des Vallées du Cristal, à savoir : Petite Enfance (0-3 ans) ; Enfance (3-12 ans) ; Jeunesse (6-17 ans) ; Restauration scolaire et garderies ; TAP.

Ce syndicat regroupant les communes d'Azerailles, Baccarat, Bertrichamps, Brouville, Deneuvre, Flin, Fontenoy-la-Joute, Gélacourt, Glonville, Hablainville, Merviller, Pettonville, Reherrey, Vacqueville, Vaxainville et Veney a été constitué pour une durée limitée avec terme au 31 août 2018. Pour Azerailles, avec l'apport à la rentrée de septembre 2017 des élèves des 6 communes de l'ancien regroupement pédagogique de Gélacourt, Reherrey et Hablainville, ce sont en moyenne 75 enfants qui fréquentent la cantine, 7 enfants la garderie du matin et 12 enfants la garderie du soir (chiffres au 20 septembre).

Il convient d'ores et déjà de réfléchir à l'avenir de ce Syndicat et chaque commune est invitée à se positionner.

Madame le Maire précise qu'en cas de continuité, le SIVOM DES VALLEES DU CRISTAL devra financer la construction à Baccarat d'un bâtiment neuf pour accueillir les enfants de la crèche, actuellement hébergés dans un bâtiment non conforme.

Considérant la nécessité de rester groupés pour offrir à nos populations, en matière de cantine et de garderie, un service de qualité, à prix égal sur tout le territoire,

Considérant l'intérêt de construire une crèche neuve, élément attractif indispensable pour les jeunes familles,

Le Conseil Municipal se prononce en faveur du maintien de la commune d'Azerailles dans le SIVOM DES VALLEES DU CRISTAL, avec BACCARAT et toutes les communes volontaires.

Remboursement de frais de déplacement

Madame Le Maire, missionnée par le Conseil Municipal, a participé au 100^{ème} Congrès de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de France, du 21 au 23 novembre 2017, qui avait lieu à Paris.

Le Conseil Municipal, décide de prendre en charge les billets de train aller et retour, Lunéville-Paris, dont le montant s'élève à 125.60 €, frais qui seront remboursés à Madame le Maire.

Convention de déneigement avec le Conseil Départemental

Une convention a été établie par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour l'organisation de la viabilité hivernale, concernant la RD165 entre Azerailles et Hablainville.

Le Conseil Municipal, décide d'accepter cette convention de viabilité hivernale, pour une durée d'un an reconductible 2 fois par tacite reconduction à compter de l'hiver 2017-2018

Bons de Noël

Le Conseil Municipal accepte de reconduire l'offre de Bons de Noël, pour les habitants de la commune âgés de 70 ans et plus. D'un montant de 15.00 € par personne, ces bons d'achats sont valables auprès des commerçants de la commune.

Devis géomètre

Dans le cadre de l'aménagement urbain de la zone de la Croisette, il est nécessaire de procéder à des levés topographiques complémentaires, couvrant le sud de la zone à étudier.

Selon cahier des charges établi par la maîtrise d'œuvre MP2i Conseil, le cabinet GEODATIS de Nancy, qui avait réalisé les premiers levés topographiques, a fait parvenir son offre s'élevant à 1900.00 € HT soit 2280.00 € TTC. Le Conseil Municipal accepte cette offre.

Demande de financement au conseil départemental au titre du produit des amendes de police – dossier de requalification de la traversée d'azerailles, première tranche

Madame le Maire présente l'estimation du maître d'œuvre pour la première tranche de requalification de la traversée. Celle-ci s'élève à 2.599.476,60 € HT soit 3.119.371,92 € TTC.

Sur cette première tranche, le Conseil Municipal sollicite le soutien du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police.

Repas des anciens du 25 novembre 2017

Le Restaurant Traiteur « Le Bistrot » d'Azerailles, a servi le Repas des Anciens, le samedi 25 novembre.

La facture s'élève à 2675 € pour 107 repas à 25 €.

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire d'effectuer le règlement de cette facture

Téléthon

HANDISPORT LUNEVILLE, pour la 11^{ème} année consécutive, relève le défi du téléthon. Avec l'association « Les Loups de Maixe », des tricycles tandems, conduits par des personnes handicapées, accompagnées de personnes valides, relieront Lunéville à Baccarat et retour à Lunéville, le samedi 9 décembre 2017.

Comme chaque année, ils feront escale à Azerailles, le samedi 9 décembre, vers 14h30.

Le Conseil Municipal, décide d'apporter son soutien à cette généreuse manifestation et de faire un don de 100 € à HANDISPORT LUNEVILLE

Décès :

M. SCHOPFER Pierre décédé le 02 octobre 2017

M. HENRY Gilbert décédé le 12 octobre 2017

M. KHENNOUCHE Mabrouk décédé le 23 octobre 2017

Mme SERRIERE Marie-Louise née THIRION décédée le 1^{er} décembre 2017

M. PIERRON Claude décédé le 21 Janvier 2018

Nos condoléances aux familles.

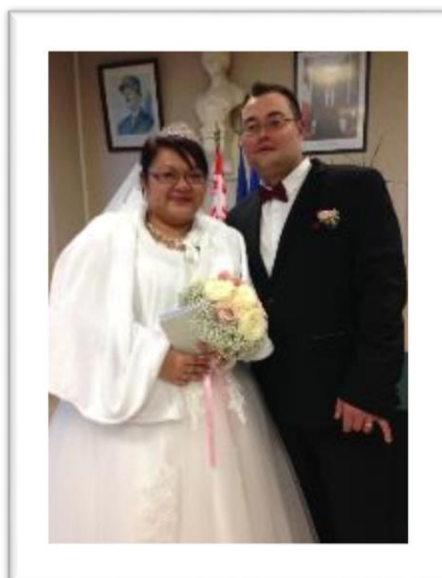
PACS :

Olivier AST et Valérie GRANDJEAN pacsés le 08 décembre 2017

Thomas LESPRIET et BURCEAUX-STRINCONE Marie pacsés le 21 décembre 2017

Mariages :

NAKWATCHARANGKOON Benjawan et HENRY Anthony le 09 décembre 2017, domiciliés 57 rue de la Division Leclerc à Baccarat.



COJOCEA Loredana et MUEL Jean-Pierre le 04 janvier 2018, domiciliés 51 rue Général Leclerc à Azeraillles.

Nos félicitations et vœux de bonheur

Naissances :

Louka BERARD, fils de Kevin BERARD et Cassandra LAVAUX domiciliés 2 Résidence Leduc
Jules ARTHAUD, fils de Eddy ARTHAUD et Caroline MOINON domiciliés 1 Résidence Leduc
Louise et Gabriel DEWEER, fille et fils de Valéry-Axel DEWEER et Chloé VIGNY domiciliés 100B
rue du Général Leclerc,

Félicitations aux Parents, tous nos vœux d'une longue et belle vie aux enfants !

Secretariat de Mairie – Accueil du public

Le secretariat de mairie est ouvert au public

Les Lundis,
de 11H00 à 12H00 et de 16H00 à 17H15.

Les Mardis, Jeudis et Vendredis
de 11H00 à 12H00

Pour le bon fonctionnement du service administratif de la commune, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires

Recensement

Les Agents recenseurs, Christelle HOFFNER et Jean-Claude MAURICE passent chez vous pour vous remettre les documents et explications nécessaires au recensement de la population. Merci de leur réserver un bon accueil

Prolifération des chats

Quelques chiffres :

En France 12 millions de chats sont recensés et moins de 20% sont identifiés.

Un couple de chats peut engendrer à lui seul jusqu'à 20 000 descendants en l'espace de 4 ans seulement.

Rappel réglementaire :

La réglementation impose que tous les chats de plus de 7 mois et nés après le 01/01/2012 soient identifiés.

L'identification doit être réalisée par un vétérinaire ou un tatoueur agréé. Il s'agit soit d'un tatouage soit d'une puce électronique.

En l'absence d'identification le propriétaire peut être sanctionné d'une amende de 4ème classe.

Remerciements à M. et Mme DEWEER

Cette année encore, M. et Mme Deweer ont eu la gentillesse d'offrir de délicieux pains d'épice aux enfants de l'école.

Madame le Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal les en remercient chaleureusement.

Passage du Médiabus

Le Médiabus de la médiathèque de Meurthe et Moselle passera à Azerailles le 22 Février 2018 de 15H00 à 17H00 place de la Mairie

Nous rappelons que le prêt de documents est gratuit.

Vente à domicile- Appel à la vigilance

Régulièrement, des démarcheurs se présentent à nos portes afin de nous proposer toutes sortes de services, et en particulier des prestations concernant l'amélioration de l'habitat.

Attention car ces offres ne sont pas toujours pertinentes, et parfois même à la limite de l'arnaque.

Avant de signer une proposition de service, vous pouvez contacter le **service Habitat** de la Communauté de Communes au 03 83 74 05 00.

Vous aurez alors en ligne un conseiller qui saura vous éclairer, vous donner son avis et vous apporter toutes les informations vous permettant de prendre votre décision. Il pourra également vous indiquer si vous êtes éligibles à subventions.

Ce service est gratuit.

La Directrice Académique des Services de l' Education Nationale en Visite à l'école.

Mme Compagnon, Inspectrice d'Académie, accompagnée des Inspecteurs, Mme Antoni et M. Douchet ont passé une demi-journée à Azerailles le 19 Octobre.

Ils se sont d'abord entretenus avec les maires des 6 communes dont les enfants fréquentent notre école depuis la rentrée de septembre, afin de recueillir leurs commentaires sur ce changement d'importance.

Ils ont ensuite constaté à l'école, auprès des élèves et des enseignantes, que la "greffe" avait bien pris. Jennifer Doerler, Directrice a présenté les tablettes, ordinateurs et tableaux blancs interactifs dont l'école venait d'être dotée.



Marché de Noël :



Dimanche 12 novembre, organisé par la MJC : des cadeaux pour tous les goûts...

Téléthon :



C'était le samedi 11 décembre ; fidèles depuis 11 ans, les bénévoles de Handisport Lunéville, avec l'association « Les loups de Maixe » accompagnaient des personnes handicapées, en tricycles. Madame Falque et Madame Marchal leur ont remis, symboliquement, la « promesse de don » du Conseil Municipal.

ACCA- Assemblée générale de l'Association Communale de Chasse Agrée

Une assemblée générale extraordinaire de l'ACCA s'est tenue le 18 Novembre 2017.

Les membres du bureau nouvellement élus sont Joël BONTEMPS, Président – Bernard BONTEMPS, Vic Président – Hervé JAQUEMIN, Trésorier – Marcel SCHERNO, Secrétaire ainsi que Marcel SCHERNO.

Calendrier des manifestations à venir :

- 25/02/2018 Concert du Chœur des 3 Abbayes
- 11/03/2018 Thé dansant organisé par la MJC
- 17/03/2018 Loto organisé par l'association de parents d'élèves « Les Canailles d'Azerailles »
- 7/04/2018 Loto organisé par les Jeunes Sapeurs Pompiers
- 8/04/2018 Baby Brocante du Relais Familles
- 14/04/2018 Soirée théâtre « Café des Sports » avec Métamorphose, troupe de Baccarat
- 12 et 13 /05 Exposition de Broderies organisé par la M JC

Exercice de nos Jeunes Sapeurs Pompiers :

Rien ne les arrête...

Malgré la pluie qui tombait drue, et une température frisquette, les JSP se sont entraînés, ce dimanche 21 janvier. Ils étaient encadrés par le lieutenant Joel Deloy, commandant du CPII de Chenevières, secondé par le Sergent Chef Cyril Deloy.

Bravo à eux qui consacrent leurs loisirs à se former - et à encadrer - pour assurer notre sécurité.



Le Club Vosgien en Assemblée Générale le 20 Janvier : "Les sentiers sont à tout le monde..."

Randonneurs, vététistes, chasseurs, forestiers, tous empruntent les sentiers et la cohabitation n'est pas toujours facile"

Ainsi s'exprimait le président Pascal Rezette en débutant son rapport d'activité. Puis il rappelait les nombreux travaux d'entretien et de balisage effectués par le club en 2017 : travaux sur les sentiers à Brouville, Reherrey, Mignéville, Vaxainville ; Balisage du circuit des remparts à Deneuvre ; Débroussaillage et balisage de sentiers à Baccarat, Badménil, Glonville ; Circuit des vignes à Fontenoy –La-Joute. Le circuit qui relie Flin, Glonville et Azerailles sera finalisé en 2018 et trois nouveaux itinéraires soit 24 kilomètres de sentiers seront ouverts.

Côté plaisir, 49 sorties "du matin" et 18 sorties à la journée ont permis aux 100 adhérents du club de pratiquer leur sport favori, si bon pour leur santé : la marche.

Des sorties VTT, encadrées par Michel Rezette sont également proposées aux amateurs.

En fin de réunion, à leur grande surprise, Josiane et Jean-Claude Maurice étaient mis à l'honneur pour la longévité de leur engagement au service du club ! Bravo à eux.



Concours communal des maisons fleuries – Palmarés 2017

Catégorie 1 : Fenêtres et murs

1 ^{er}	M. Mme Joël BONTEMPS
2 ^{ème}	M. et Mme Christophe LE GOFF
2 ^{ème}	M. et Mme Jean-Marc PASTOR
4 ^{ème}	M. et Mme Alexandre PORA
5 ^{ème}	Mme Ginette BOULOT
5 ^{ème}	M. et Mme Gérard ROUYER
5 ^{ème}	M. et Mme Jean-Marie DENIS
8 ^{ème}	Mme Jacqueline POUSSARDIN
8 ^{ème}	M. et Mme Sylvain GEORGES
10 ^{ème}	Mme Claudine LACAILLE

Catégorie 2 : Maison avec jardin visible de la rue

1 ^{er}	M. et Mme Michel GUITIEREZ
2 ^{ème}	M. et Mme Jean DEMANGEL
3 ^{ème}	Mme Evelyne HENRY
4 ^{ème}	Mme Marie-Claire PUTEGNAT
5 ^{ème}	Mme Jeanne PIERRE
6 ^{ème}	Mme Louis VILLEMANN
7 ^{ème}	M. et Mme Jean-Claude REYNARD
8 ^{ème}	M. et Mme Pierre COLIN

Catégorie 6 : Commerçants

Boulangerie PAYEUR
M. et Mme Gilles BERNARD – STORES SERVICES



Ca s'est passé à Azerailles

La journée des Seniors ou encore « Le repas des Anciens »

Sous un ciel de traîne, malgré quelques averses éparses, le soleil était de la partie pour accueillir nos seniors au Foyer, transformé en salle de restaurant joliment décorée par les membres du Conseil Municipal. En ce dernier samedi de novembre, selon la tradition, la Commune souhaitait recevoir dignement nos « anciens » à déjeuner. Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de Rose Marie Falque et des membres du Conseil. Rien qu'à voir les visages détendus, les sourires radieux, les embrassades et les accolades franches et cordiales, tout le monde était heureux de se retrouver.

Une année déjà ! Malheureusement, comme le soulignait Mme le Maire dans ses mots de bienvenue, des visages chers et bien connus, n'étaient plus là... La vie est ainsi faite et la roue n'a cessé de tourner, inlassablement rythmée par le temps qui passe ! Quelques nouveaux « seniors » étaient accueillis par les « anciens ».

On était là pour faire la fête. Elle l'était dans les assiettes. Mais également en cuisine où l'on s'affairait à satisfaire les appétits aiguisés par quelques danses de « mise en bouche » ! Tout au long de l'après-midi, les valse, pasodobles, tangos, scottishs ou autre charleston firent la joie des « plus endiablés jeunes seniors », pendant que d'autres, dans une ambiance plus calme, partageaient leurs souvenirs. Des souvenirs de toute une vie... Ca compte ! Nos remerciements, pour la réussite de cette journée, vont à la Société Hydro Leduc pour le champagne généreusement offert, ainsi qu'à Nicolas, son épouse Eugénie et toute leur équipe du Bistrot de la Gare pour l'excellent déjeuner servi à nos hôtes.

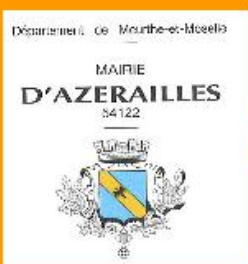
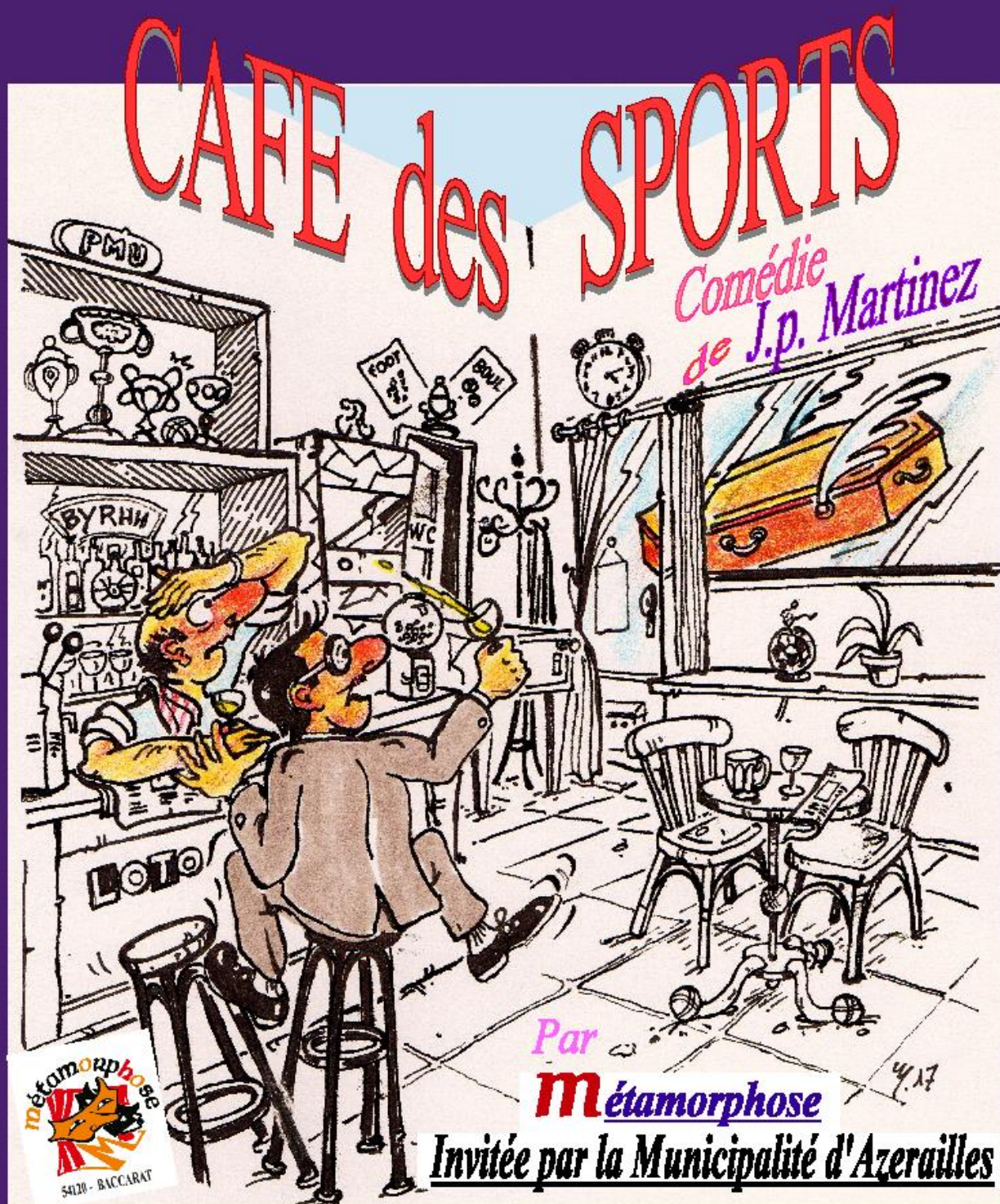




Les 40 ans de la Guériotte ! Déjà...

Leur tout premier concert, c'était à Azerailles le 21 janvier 1978. Quarante ans plus tard, jour pour jour, ils sont revenus et c'est avec le public d'Azerailles qu'ils ont tenu à partager ce concert du 40^e anniversaire. Chantal Corrette avait invité deux anciens chefs de chœur, Jean- Michel Frémion et Michelle Izard qui s'étaient, tour à tour, partagés la baguette. Un programme éclectique, composé de pièces de la Renaissance, romantiques et contemporaines avait enthousiasmé le public, très nombreux en l'église St. Laurent ce dimanche après-midi. Et ce public ne s'est pas privé de les récompenser en leur adressant de chaleureux applaudissements ! Pour preuve, les deux *bis* réclamés à la fin du concert. Durant ces deux heures de partage, d'échanges ô combien amicaux, la Guériotte avait réussi son pari : nous transporter au-delà de la grisaille du temps et de nos soucis quotidiens. Et si le monde chantait ?...





Samedi 14 avril à 20h30
Salle Jeanne d'Arc à AZERAILLES

Organisation Familles Rurales

Réservations au 06 59 18 02 06 : Entrées 5 Euros.

Mail: gyss.gaston@orange.fr